

## Communiqué des deux conseillers départementaux du canton

Auxiliaires de vie scolaire et enfants en situation de handicap



Communiqué des deux conseillers départementaux du canton

En soutien aux familles d'enfants en situation de handicap dans notre canton, nous lançons un appel à l'aide, au soutien et à l'intervention des services académiques et de la Préfecture pour la prolongation ou le renouvellement des contrats de travail jusqu'à la fin de cette année scolaire, pour les Auxiliaires de Vie déjà en poste dans nos établissements.

Les auxiliaires de Vie Scolaire sont indispensables pour que des enfants plus fragiles puissent être accueillis, dans les écoles de nos villages et puissent être intégrés dans une classe, par les enseignants et l'ensemble des élèves, dans les meilleures conditions pour bénéficier d'un enseignement de qualité.

Il n'est pas concevable que ces contrats de travail à durée déterminée (CUI) ne portent pas sur toute l'année scolaire, de septembre à juin, et que des enfants se retrouvent privés d'enseignement en cours d'année en raison de la fin d'un contrat. Leur famille se retrouve en grande difficulté pour gérer une telle désorganisation.

Nous sollicitons aussi, pour la rentrée 2018, tous les parlementaires de notre département, afin que soient mise en place des solutions cohérentes pour les contrats signés avec les Auxiliaires de Vie Scolaire qui méritent toute notre reconnaissance pour le travail qu'elles ou ils accomplissent.

**Christine DUCARROUGE. Francis LARROQUE.**



Christine Ducarrouge



Francis Larroque